

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe



25034915

Déposé au greffe du Tribunal de
l'entreprise de Liège, division Dinant le

24 FEV. 2025

~~Le greffier~~N° d'entreprise **0666 465 818**
Nom(en entier) : **Les Gais Lurons de la Snaye**
(en abrégé) **LGLDS**Forme légale **ASBL**Adresse complète du siège : **Rue de la Cabine 6 5574 Pondrôme****Objet de l'acte : Modifications des statuts, Démissions- Nomination****1. Modifications des statuts**

L'assemblée générale réunie ce 25 octobre 2024 a décidée de modifier les statuts. La nouvelle version coordonnée des statuts est libellée comme suit. Cette nouvelle version remplace la précédente.

Président: Arthur Wieme
Vice président: Aloise Fortuné
Trésorier: Guillian Fotuné
Vice trésorier: Thomas Lurkin
Secrétaire: Camille Golinvaux

L'assemblée générale réunie le 25 octobre 2024 a acte la fin du mandat des administrateurs suivants:

Lurkin Thomas Né le 12/03/1996 à Dinant domicile: rue de la Tannerie 36 5574 Pondrôme
Guillian Fortune Né le 01/08/1996 à Namur domicile: rue du Monument 1 6971 Champlon

Elle renouvelle le mandat des administrateurs suivants:

Golinvaux Camille Née le 16 octobre 1992 à Namur domicile: rue du Crévia 2 5563 Hour
Wieme Arthur Né le 18/04/1999 à Namur domicile: rue de la Cabine 6 5574 Pondrôme

Elle nomme les administrateurs suivants:

Wieme Arthur Né le 18/04/1999 à Namur domicile: rue de la Cabine 6 5574 Pondrôme
Fortuné Jean-louis Né le 16/06/1972 à Dinant domicile: rue de la Tannerie 31 5574 Pondrôme
Fortuné Aloise Née le 19/05/1999 à Namur domicile: rue de Wellin 32 5574 Pondrôme
Fortuné Sacha Né le 15/09/2006 à Namur domicile: rue de la Tannerie 31 5574 Pondrôme
Golinvaux Camille Née le 16/10/1992 à Namur domicile: rue du Crévia 2 5563 Hour

Désormais, l'organe d'administration se compose des administrateurs suivants:

Wieme Arthur
Fortuné Jean-Louis
Fortuné Aloise
Fortuné Sacha
Golinvaux Camille

Golinvaux Camille secrétaire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 12/03/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet BAu rectoNom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiersAu verso

Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »)